FAQ ET RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS 4

La vie hors de l'école, les familles d'accueil et partenaires, autres informations importantes pour le stage

Durant votre stage à Edina, vous serez hébergé-e en famille d'accueil : une première famille dès votre arrivée, et une seconde famille à partir de mi-janvier. Ces familles vous offriront le gîte et le couvert. Vous bénéficierez également d'une famille partenaire qui vous offrira un soutien supplémentaire et avec qui vous ferez des activités plusieurs fois par mois.

Qui puis-je contacter si j'ai des questions ?

Vous pouvez contacter Charlotte Taubel interndirector@normandalepto.org ou le coordinateur des stagiaires de votre établissement.

Est-ce que j'habiterai avec d'autres stagiaires dans la famille d'accueil ?

Non, il n'y a qu'un-e seul-e stagiaire par famille d'accueil.

Comment est-ce que les familles d'accueil sont choisies ?

Si vous êtes sélectionné-e, vous recevrez un questionnaire au mois de mars qui nous aidera à mieux connaître votre personnalité, vos habitudes, et les choses qui vous sont importantes chez une famille d'accueil. Les familles d'accueil remplissent elles aussi un questionnaire, et nous essayons ensuite de trouver la famille qui correspond le mieux à votre profil, à vos besoins et centres d'intérêts.

Est-ce que les familles d'accueil sont rémunérées ?

Non, les familles vous offrent le gîte et le couvert de manière bénévole. Gardez en tête que chaque famille est différente et que les deux expériences ne seront pas forcément similaires. Cette expérience d'échange culturel joue un grand rôle quant au succès de votre stage, et vous devrez faire preuve d'ouverture d'esprit, de curiosité, et devrez communiquer efficacement.

Pourquoi a-t-on une famille partenaire ?

La famille partenaire offre un soutien et est une ressource supplémentaire pendant la durée de votre stage. C'est une famille avec qui vous ferez des activités et que vous verrez régulièrement. Vous garderez la même famille partenaire pendant toute l'année scolaire.

Je fume et/ou vapote. Est-il vrai que je ne peux pas continuer si je suis sélectionné-e ?

Il est interdit de fumer et/ou vapoter dans **et** aux abords de l'école. La pause déjeuner ne dure que 40 minutes, et en hiver il fait **très** froid dehors… donc ce n'est ni pratique ni agréable si vous fumez/vapotez.

Notez que nous avons très peu de familles qui acceptent d'héberger un-e stagiaire qui fume et/ou vapote, et les quelques familles qui l'acceptent demandent à leur stagiaire de fumer dehors et parfois "loin" de la maison. La plupart des parents ne veulent pas que leurs enfants voient un stagiaire qui fume/vapote. Si vous fumez/vapotez, même si vous ne le faites que de manière sociale ou pendant le weekend ou les soirées entre ami-e-s, il faut nous le signaler dans le questionnaire afin que la famille d'accueil n'aie pas de surprise. L'honnêteté est le seul moyen de s'assurer que votre expérience en famille d'accueil puisse être un succès.
Donc pour conclure, fumer et/ou vapoter n'est pas interdit, mais est **très vivement** déconseillé !

Autres informations importantes

Est-ce que je devrais ouvrir un compte bancaire aux Etats-Unis ?

Oui, et nous vous aiderons à ouvrir un compte bancaire pendant la semaine d'orientation. La banque se trouve dans un bâtiment adjacent à l'école de Normandale. Le personnel de cette banque vous aidera à faire des transferts et sera prêt à répondre à toutes vos questions.

Est-ce que je dois faire attention à mon utilisation personnelle des réseaux sociaux ?

Sachez que le gouvernement américain aura accès à vos comptes de réseaux sociaux et que vos comptes devront être publics pendant la durée du stage. C'est votre responsabilité de vous tenir au courant des régulations liées à votre visa quant à l'utilisation des réseaux sociaux.

Puis-je rentrer en France ou sortir du territoire américain pendant le stage ?

Votre priorité pendant les 10 mois de stage doit rester votre formation à l'école, et un retour en France y fait parfois entrave. Cependant, nous comprenons que parfois il y a des circonstances qui font que vous avez besoin de rentrer. Pour cela, vous pouvez utiliser vos 5 jours de congés, ou bien utiliser les vacances scolaires, ou les deux. Si vous devez vous absenter pour plus longtemps, contactez rapidement Sharon Norlander et Principal Holden. Contactez Amity au plus vite si vous pensez sortir des Etats-Unis pendant votre stage pour obtenir les signatures nécessaires. Sans cela, vous ne serez pas autorisé-e à rentrer à nouveau aux Etats-Unis. Contactez Sharon Norlander et Amity au plus vite si vous avez besoin de vous absenter plus longtemps que les vacances scolaires et/ou vos 5 jours de congés. Enfin, d'après les régulations liées à votre visa J-1, vous n'êtes pas autorisé-e à sortir du territoire américain pendant plus de 30 jours consécutifs. Si pour des raisons médicales vous devez vous absenter pour une longue période, vous devrez contacter Amity.

Aurais-je la possibilité de faire du sport pendant le stage ?

Il y a de nombreuses opportunités pour faire du sport à Edina :
- Les stagiaires ont accès des salles de musculation dans le bâtiment de l'école avec leur badge.
- Quand il fait beau et avant l'arrivée de la neige, beaucoup de stagiaires aiment se déplacer en vélo. Si vous faites du vélo, le port du casque est obligatoire.
- Il y a de nombreuses salles de sport, parfois avec piscine, (payantes) à Edina.

- Le Edina Community Center (payant) est attaché à l'école de Normandale et a des studios de fitness au 3e étage. Ils proposent des cours (cardio, yoga, danse, musculation, etc.) Vous bénéficiez d'une réduction de 20 % . Vous pouvez consulter le site suivant pour connaître les horaires, lieux et cours spécifiques.
- N'hésitez pas à demander des conseils à vos familles d'accueil et/ou partenaire. Ils connaissent souvent les bons plans !

Dois-je apporter beaucoup de vêtements d'hiver ?

Si vous pouvez apporter vos propres vêtements d'hiver, ce serait une bonne idée. Nous avons aussi une collection de manteaux d'hiver et quelques bottes, bonnets et gants que vous pouvez emprunter. Les stagiaires peuvent aussi souvent emprunter ce dont ils ont besoin à des familles de l'école. Enfin, nous pouvons vous aider à trouver des choses pas très chères. Il se peut que ces vêtements ne soient pas à la mode, mais ils seront pratiques et nécessaires.

Comment sont les transports en commun à Edina ?

Les options sont très limitées à Edina. Il y a quelques lignes de bus, mais elles ne passent pas souvent et certains quartiers d'Edina ne sont pas bien ou pas du tout desservis.
Notez que nous avons des choses en place pour aider avec du covoiturage. Toutefois, comme vous pouvez l'imaginer, il peut être complexe de trouver des parents qui pourront vous conduire à un endroit à des heures tardives. Il est donc fréquent que les stagiaires partagent les frais d'un UBER.
Pour se rendre au travail, les stagiaires ont toujours l'option de venir à l'école en bus scolaire (gratuit) avec les enfants.

Comment sont les transports en commun à Edina ?

Les familles ne peuvent pas vous prêter leur véhicule pour des raisons d'assurance. Il est possible de louer une voiture, mais c'est beaucoup plus cher si on a moins de 25 ans et il vous faudra impérativement souscrire à l'assurance voiture à travers la société de location.
Il est beaucoup plus facile d'obtenir un permis de conduire international depuis l'Europe avant votre départ que d'essayer de le faire une fois arrivé-e.
Si vous envisagez d'acheter une voiture ici, sachez que les assurances peuvent coûter plus cher que la voiture elle-même, surtout si vous avez moins de 25 ans et que vous n'avez pas de "credit history." En hiver, il est interdit de se garer dans la rue le soir à Edina, et vous n'aurez donc pas forcément d'endroit pour garer votre voiture. Ainsi, nous ne vous le recommandons pas et vous avisons que ce n'est pas la meilleure solution pour la durée de votre stage.

Qui est responsable pour les repas et le transport à l'école ?

La famille est responsable de vous fournir les trois repas quotidiens mais parfois cela veut dire qu'elle vous achète de la nourriture pour que vous puissiez préparer vos déjeuners pour apporter à l'école. Occasionnellement, et selon l'emploi du temps des familles, il se peut aussi que vous deviez préparer votre propre dîner, mais c'est la famille qui fera les courses et aura de la nourriture à disposition.

Lorsque vous sortez avec vos ami-e-s et/ou que vous partez en voyage, vous êtes responsables de payer pour votre propre nourriture.
Pour vous rendre à l'école et en rentrer, vous aurez accès au bus scolaire gratuit. Si vous habitez près de l'école, vous pourrez aussi y aller à pied ou à vélo. Si votre famille d'accueil habite en dehors du district scolaire d'Edina, elle vous amènera et vous récupèrera en voiture.

Que dois-je faire si je ne suis pas d'accord avec la discipline à l'école ou dans la famille ?

Nous vous recommandons d'attendre un moment propice pour initier une discussion avec le prof et/ou les parents, et de le faire lorsque les enfants ne sont pas présents. Le mieux est de commencer en posant des questions pour bien comprendre la situation par rapport à la pédagogie de la classe ou aux choix des parents. Si vous êtes mal à l'aise avec certains points, vous pouvez demander des conseils pour savoir comment agir et réagir à l'avenir.
Il vaut mieux ne pas réprimander les enfants devant les parents mais plutôt expliquer aux adultes comment vous vivez les choses face à certains comportements. À l'école, vous êtes sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant et vous devez lui communiquer tout comportement observé sur lequel vous avez des doutes ou qui vous met mal à l'aise. Enfin, il est strictement interdit de toucher un élève.

Que dois-je faire si j'ai un problème avec ma famille d'accueil ?

Au cas où il y a un problème avec votre famille d'accueil, le premier pas sera d'essayer de leur en parler directement. La communication directe et sans délai est essentielle pour une relation sereine et de confiance. Dans certaines situations, la directrice des stagiaires (interndirector@normandalepto.org) peut également vous aider et servir de médiatrice. Nous vous encourageons à faire preuve de confidentialité et à ne partager les détails qu'avec la directrice des stagiaires et/ou le principal de l'école, à l'exception de situations dans lesquelles vous vous sentiriez menacé-e ou en danger.